

**Bureau du commissaire à l'équité**

**États financiers**

**31 mars 2013**

## **Rapport du vérificateur indépendant**

À la commissaire à l'équité

Nous avons vérifié les états financiers du **Bureau du commissaire à l'équité** ci-joints, qui comprennent le bilan au **31 mars 2013**, au **31 mars 2012** et au **1<sup>er</sup> avril 2011**, l'état des résultats d'exploitation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour les exercices prenant fin le **31 mars 2013** et le **31 mars 2012**, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

### **Responsabilité de la direction vis-à-vis des états financiers**

La direction est chargée de la préparation et de la présentation équitable de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et de tout contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers qui soient exempts d'inexactitudes importantes dues à une fraude ou à une erreur.

### **Responsabilité du vérificateur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que les exigences éthiques soient satisfaites et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

La vérification consiste à mettre en œuvre des procédures pour obtenir des données probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Les procédures sont choisies en fonction du jugement du vérificateur, et notamment de l'évaluation des risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers dues à une fraude ou à une erreur. Dans le cadre de l'évaluation de ces risques, le vérificateur tient compte du contrôle interne de l'entité relatif à la préparation et à la présentation équitable des états financiers en vue d'établir des procédures de vérification qui soient adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité dudit contrôle interne. La vérification comprend également l'évaluation de la pertinence des conventions comptables suivies et de la plausibilité des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants obtenus dans le cadre de la vérification sont suffisants et pertinents pour servir de base à l'expression de notre opinion en la matière.

# **Bureau du commissaire à l'équité**

## **Rapport du vérificateur indépendant**

**Page 2**

---

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau au **31 mars 2013**, au **31 mars 2012** et au **1<sup>er</sup> avril 2011**, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le **31 mars 2013** et le **31 mars 2012**, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

**Mississauga (Ontario)**  
**Le 23 avril 2013**

**Clarkson Rouble s.r.l.**  
**Comptables agréés**  
**Comptables publics agréés**

# Bureau du commissaire à l'équité

## Bilan

Au 31 mars

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 <sup>er</sup> avril 2011
<b>Actif</b>			
<b>À court terme</b>			
Trésorerie	163 982	\$ 406 380	\$ 46 282
Placements à court terme	-	-	203 661
Débiteurs	72 500	-	2 120
Remise de la taxe de vente	40 720	57 381	30 866
Charges payées d'avance	3 414	1 464	23 946
	280 616	465 225	306 875
<b>Immobilisations (Note 3)</b>	170 666	206 096	25 640
	<b>451 282</b>	<b>\$ 671 321</b>	<b>\$ 332 515</b>
<b>Passif</b>			
<b>À court terme</b>			
Créditeurs et charges à payer	44 981	\$ 44 145	\$ 51 314
Produits comptabilisés d'avance - Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration	120 000	343 000	-
	164 981	387 145	51 314
<b>Actif net</b>			
Fonds d'immobilisations	170 666	206 096	25 640
Fonds non affecté	115 635	78 080	255 561
	286 301	284 176	281 201
	<b>451 282</b>	<b>\$ 671 321</b>	<b>\$ 332 515</b>

Au nom du Bureau :

\_\_\_\_\_  
Commissaire

# Bureau du commissaire à l'équité

## État des résultats d'exploitation

Exercice clos le 31 mars

	2013	2012
<b>Recettes</b>		
Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration	1 762 400	\$ 1 689 900 \$
Revenu en intérêts	4 731	7 467
	<u>1 767 131</u>	<u>1 697 367</u>
<b>Dépenses</b>		
Traitements, salaires et avantages sociaux	1 269 870	1 174 417
Services	283 515	282 786
Administration	128 571	134 503
Transport et communications	46 995	44 777
	<u>1 728 951</u>	<u>1 636 483</u>
<b>Excédent des recettes sur les dépenses avant amortissement</b>	<b>38 180</b>	<b>60 884</b>
<b>Amortissement des immobilisations</b>	<b>36 055</b>	<b>57 909</b>
<b>Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice</b>	<b>2 125</b>	<b>\$ 2 975 \$</b>

## Bureau du commissaire à l'équité

### État de l'évolution de l'actif net Exercice clos le 31 mars

---

	Fonds d'immobilisations	Fonds non affecté	2013	2012
<b>Solde, début de l'exercice</b>	206 096 \$	78 080 \$	284 176 \$	281 201 \$
<b>Excédent des recettes sur les dépenses</b>	(36 055)	38 180	2 125	2 975
<b>Transfert au fonds d'immobilisations</b>	625	(625)	-	-
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>170 666 \$</b>	<b>115 635 \$</b>	<b>286 301 \$</b>	<b>284 176 \$</b>

# Bureau du commissaire à l'équité

## État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2013	2012
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice	2 125	\$ 2 975 \$
Articles ne nécessitant pas de dépenses		
Amortissement	36 055	57 909
	38 180	60 884
Variation nette du fonds de roulement		
Fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(72 500)	2 120
Remise de la taxe de vente	16 661	(26 515)
Charges payées d'avance	(1 950)	22 482
Créditeurs et charges à payer	836	(7 169)
Produits comptabilisés d'avance	(223 000)	343 000
<b>Augmentation (diminution) provenant des activités d'exploitation</b>	<b>(241 773)</b>	<b>394 802</b>
<b>Investissements</b>		
Achat d'immobilisations	(625)	(238 365)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>(242 398)</b>	<b>156 437</b>
<b>Trésorerie, début de l'exercice</b>	<b>406 380</b>	<b>249 943</b>
<b>Trésorerie, fin de l'exercice</b>	<b>163 982</b>	<b>\$ 406 380 \$</b>

# Bureau du commissaire à l'équité

## Notes aux états financiers

31 mars 2013

---

### Objectif du Bureau

Le Bureau du commissaire à l'équité est chargé de l'évaluation des pratiques d'inscription de certaines professions réglementées. Son objectif consiste à s'assurer que ces pratiques sont transparentes, objectives, impartiales et équitables pour quiconque demande à exercer sa profession en Ontario.

## 2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans le cadre de ces états financiers sont les suivantes :

### a) Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme se composent de l'encaisse, des soldes de comptes bancaires et des placements à court terme, avec rachat dans les 365 jours à compter de la fin de l'exercice.

### b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, de la façon suivante :

Mobilier et agencement	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	10 ans

### c) Recettes

Les fonds fournis par le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration sont comptabilisés pour l'exercice durant laquelle ils ont été reçus.

### d) Estimations de la direction

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction établisse un budget et émette des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date de préparation des états financiers et sur les montants des recettes et des dépenses déclarés durant la période visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.



#### d) **Modification d'une estimation**

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, le Bureau a révisé l'estimation de la durée de vie utile de ses améliorations locatives de cinq à dix ans. L'effet de ce changement a été appliqué prospectivement.

### 3. **Immobilisations**

Les immobilisations sont les suivantes :

			<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>Valeur comptable nette</b>
Mobilier et agencement	130 777 \$	79 738 \$	51 039 \$	71 983 \$
Matériel informatique	16 812	15 860	952	603
Améliorations locatives	166 888	48 213	118 675	133 510
	<b>314 477 \$</b>	<b>143 811 \$</b>	<b>170 666 \$</b>	<b>206 096 \$</b>

### 4. **Instruments financiers**

#### **Risque de taux d'intérêt**

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque de fluctuation de la juste valeur d'un instrument financier en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Le Bureau ne court pas de risque important à l'heure actuelle en la matière.

#### **Risque d'illiquidité**

Par risque d'illiquidité, on entend le risque pour le Bureau de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations liées au passif financier. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation fournissent une partie importante des besoins de trésorerie du Bureau.

### 5. **Adoption des normes comptables pour les organismes sans non lucratif**

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, le Bureau a adopté les exigences du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) – Comptabilité et a choisi d'adopter le nouveau référentiel comptable : Normes comptables pour les organismes sans but lucratif canadiens (les Normes). Il s'agit des premiers états financiers du Bureau préparés conformément aux Normes et les dispositions transitoires du chapitre 1501, Application initiale, ont été appliquées. Le chapitre 1501 exige l'application rétrospective des normes comptables accompagnée d'exemptions facultatives et d'exceptions rétrospectives limitées. Les politiques comptables exposées dans la note sur les principales conventions comptables ont été appliquées lors de la préparation des états financiers pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2013, les informations comparatives pour l'exercice clos le 31 mars 2012 et le bilan d'ouverture des Normes au 1<sup>er</sup> avril 2011 (date de transition du

Bureau).

Le Bureau a publié les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2012 en utilisant les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif. L'adoption des Normes n'a pas eu d'incidence sur l'actif, le passif et les capitaux propres du Bureau établis antérieurement et, par conséquent, aucun rajustement n'a été consigné dans le bilan comparatif, l'état des résultats d'exploitation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie. Certaines des divulgations du Bureau incluses dans les présents états financiers reflètent les nouvelles exigences en matière de divulgation prévues dans les Normes.